URGENCE MÉDECINS !!!!

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ **EXCLUT PIERRELAYE** DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE MÉDICALE

NOUS DISONS : NON !

Habitants et élus demandent que l'ARS d'Ile de France reconsidère la cartographie des zones d'actions prioritaires 2018/2022 qu'elle a établie excluant la ville de Pierrelaye. Sur quels critères ? Ces zones permettent aux professionnels de santé de bénéficier d'aides financières non négligeables permettant de s'installer **MAIS PAS À PIERRELAYE.**

Nous n'accepterons pas que l'accès aux soins soit compromis sur notre commune qui cristallise plusieurs particularités avec un nombre important de familles en situation de fragilité sociale. De nombreux pierrelaysiens ne peuvent se déplacer facilement hors Pierrelaye pour se rendre chez d'autres médecins, qui sont saturés et n'acceptent pas de nouveaux patients « extérieurs ».

Il y a 3 ans, nous nous sommes mobilisés, avec succès, pour obtenir un médecin remplaçant mais Pierrelaye va être de nouveau confrontée d'ici peu à un déficit de médecins avec le départ en retraite programmé de trois généralistes, exerçant sur la ville depuis des dizaines d'années et appréciés de leurs patients. Ce sont plus de 9 000 consultations/an et par médecin qui sont recensées sur la commune alors que la moyenne est de 6 000 dans des villes voisines.

Les élus viennent de voter une aide financière à l'installation d'un médecin dans le nouveau pôle médical mais il revient à l'Etat et à l'Agence régionale de la santé de prendre ses responsabilités et d'inciter à l'arrivée de nouveaux praticiens.

Les Pierrelaysiens ont besoin de médecins ! Vous devez entendre cette exigence.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PÉTITION qui sera adressée au Président de l'Agence régionale de la santé d'Ile de France et à Madame la Ministre de la Santé.

Contact : Mairie – Cabinet du Maire
42bis, rue Victor Hugo
Tél : 01 34 32 31 30 ou 01 34 32 31 34